

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 34-35 (1946-1947)
Heft: 2

Artikel: Estavayer et les guerres de Bourgogne [suite]
Autor: Vevey, Bernard de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817803>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ESTAVAYER ET LES GUERRES DE BOURGOGNE

par BERNARD DE VEVEY.

(Suite)

Le surlendemain, 18 septembre, le Conseil organisa la défense proprement dite de la ville. Après avoir fait prêter serment sur les Saints Evangiles à tous les hommes d'être fidèles à leurs seigneurs et à leurs capitaines ¹, le Conseil établit les rôles de 9 compagnies (*capilaneagium*), chacune sous le commandement d'un capitaine (*capitanus*), en assignant à chacune d'elle la partie des remparts qu'elle doit défendre ².

Voici ce rôle ³:

1. Du château de Chenaux à la tour *out l'Equerel* ⁴, Pierre Hugoneti et Pierre Richardi, capitaines, avec 15 hommes, plus 2 canonniers dans la tour.

2. De la tour de l'Ecureuil à la maison des hoirs de noble Antoine de la Vignyez ⁵, Vuillerme Cocteti, capitaine, avec 15 hommes, plus 3 canonniers.

3. De la maison de la Vignyez à la *Porta Dominarum* ⁶, Pierre

¹ M.C. 1, fol. 52.

² M.C. 1, fol. 52 v^o à 59 v^o. GRANGIER (*Annales*, p. 239 à 241) donne une liste de ces hommes, mais qui n'est pas très complète; les noms ne sont pas toujours lus correctement.

³ Nous ne donnons que les noms des capitaines. Le rôle complet sera publié dans le *Livre des bourgeois d'Estavayer* (en préparation).

⁴ Tour de l'Ecureuil.

⁵ Maison vraisemblablement située à proximité immédiate de la porte Voucheret.

⁶ Porte des Religieuses.

Engleis et Henri Suauboz, capitaines, avec 15 hommes, plus 1 canonier à la porte Voucheret.

4. De la porte des Religieuses au château de Savoie, Anselme Grisset, capitaine, avec 9 hommes, plus 2 canoniers à la tour des Religieuses et un à la porte des Religieuses. En outre, les membres du Clergé¹ ont la garde du château de Savoie.

5. Du château de Savoie à la porte *dou Treppon*², Antoine Mussard et Jean Hugonet, capitaines, avec 20 hommes, plus 2 canoniers au nouveau boulevard.

6. De la porte du Trépont à la *Chefaz à L'Encura*³, Jean Traclez et Pierre Palléon, avec 15 hommes, plus 5 canoniers à la porte du Trépont, au boulevard⁴ et à la *Chefaz à l'Encura*.

7. De la *Chefaz à l'Encura* à la porte d'Henri Assenti⁵, François Catellan et Jean Vaulery, capitaines, avec 20 hommes, plus 2 canoniers au boulevard⁶ situé derrière la maison d'Henri Assenti.

8. De la porte Assenti à la maison de Moudon⁷, Jaquet Anthoine et Jean Clerc, capitaines, avec 24 hommes et un canonier.

9. De la place de Moudon au château de Chenaux, Guido de Curia et Vuillelme Grisset, capitaines, avec 18 hommes.

De plus, 74 hommes et 30 veuves sont désignés comme suppléants des compagnies, et 24 hommes comme gardes de maisons.

Un certain nombre de gardes sont également établis dans les villages du ressort, hommes choisis dans la population de ces villages.

Ainsi, la défense intérieure d'Estavayer comprenait 284 hommes, plus 30 femmes et les membres du Clergé. Ce chiffre peut paraître élevé si la population n'était que de 400 à 500 habitants. On peut donc supposer que la population avait quelque peu augmenté depuis 1460, et que, d'autre part, les suppléants et les gardes

¹ Leur nombre n'est pas indiqué. Le château de Savoie est à l'intérieur de la clôture du monastère.

² Porte d'Outre-Pont ou du Trépont.

³ Actuellement la tour de la Trahison.

⁴ Tour du Trépont, située à côté de la porte.

⁵ Porte de la Tuillière.

⁶ Tour des Cormontans.

⁷ Située sur la place de Moudon.

de maison devaient être de tout jeunes gens ou des vieillards. Au surplus, comme nous le verrons plus tard, cette petite armée fut encore augmentée de contingents venus du Pays de Vaud, notamment de Cudrefin et de Nyon.

Cette organisation de la défense fut encore complétée le 30 octobre suivant par un ordre donné aux capitaines de dresser une nouvelle liste (*eligere super papirum*) des hommes aptes à porter les armes, et d'organiser une *monstra*¹. Ces gens devront obéir au coseigneur Claude d'Estavayer. Tout homme qui refuse de servir sera condamné à 10 livres d'amende, une moitié revenant à son seigneur et l'autre à la ville².

Les travaux de défense continuent. Le gouverneur Vuillelme Gaschet reçoit l'ordre, le 28 septembre, de faire construire un boulevard au lieu dit « en Lombardi »³; le gouverneur devra prendre 6 hommes pour accomplir ce « gitoz »⁴.

Des pieux sont plantés dans le grand port. Une nouvelle porte est placée à la Porte Jaqueti Voucheret (30 octobre 1474)⁵.

Le 7 janvier 1475, le Conseil ordonne au nouveau gouverneur Louis Vuilliemyn de faire pratiquer une meurtrière dans le mur de la place de Chenaux, vers le nord, une autre dans le rempart qui est le long du fossé regardant le nord⁶, une autre dans le rempart le long de la *Choucie*⁷, entre la maison de Jaquet Cierod et la grange des hoirs d'Henri Palléon, une autre entre la maison Endrion

¹ Cet exercice eut lieu, au début de janvier 1475, sur les remparts et dans les villages du ressort (Ordonnance du Conseil du 3 janvier 1475, M.C.I, fol. 61 v^o).

² M.C. 1, fol. 60.

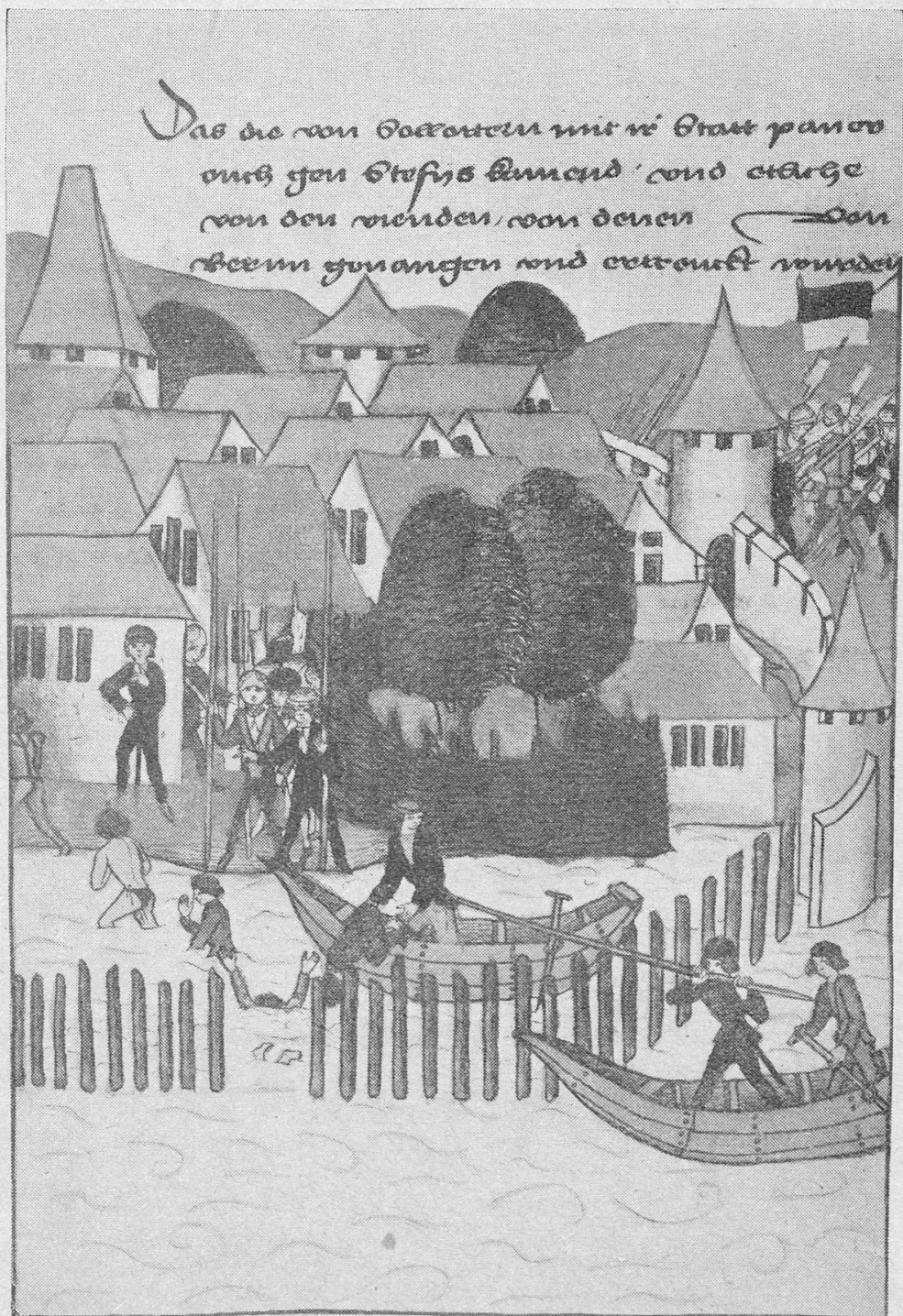
³ Nous ignorons où devait ce trouver cet ouvrage, probablement de peu d'importance.

⁴ M.C. 1, fol. 60.

⁵ M.C. 1, fol. 60. Cette nouvelle porte coûta *sexaginta sexdecim solid. bon. laus. omnibus inclusis*; cette indication du manual contient une erreur évidente: 60 ou 16 sols? En tout cas pas 60 livres et 16 sols, ce qui paraîtrait un prix exagéré.

⁶ Entre la Porte de Grandcour et la Tour de l'Ecureuil.

⁷ La Chaussée, étang qui se trouvait contre le rempart est, construit en 1423 et comblé il y a une quarantaine d'années.



Arrivée des Soleurois. Le bourreau de Berne noie des prisonniers dans le port
 et est lui-même tué d'un coup de lance.
 (Chronique de Schilling, Zurich, p. 407.)

et la porte *dou gran Poaurt*¹; enfin une palissade sera construite dans le jardin de Mermet Oriod et une autre *in magno portu*².

Le 29 janvier ordre est donné à Louis Borgonion, Guillelme Evesque, Pierre Fressens, Nicod Endrion, Jean Cavioti et Reynald Endrion d'abattre immédiatement toutes les constructions qu'ils avaient élevées hors de la porte du Grand port, et de réduire le tout en place publique comme cela était auparavant, ce sous peine d'une amende de 10 livres, dont une moitié au seigneur et l'autre à la ville.

Le lundi suivant, 30 janvier, on engage un étranger, du nom de Colinus, comme canonnier pour le salaire de 4 florins de Savoie par mois, pour tirer du canon. Défense lui est faite de quitter la ville pendant la guerre³!

Les 21 et 22 février, un traité fut conclu entre les seigneurs et la ville d'Estavayer, d'une part, et Humbert de Glâne, seigneur de Cugy, d'autre part, à teneur duquel tous les gens de Cugy et des villages de cette seigneurie devaient se réfugier à Estavayer, dès la déclaration de guerre, et avaient le droit d'y apporter leurs biens. Par contre, les gens de Cugy devaient arriver en armes et obéir aux capitaines d'Estavayer⁴.

Le Conseil exige, le 12 mars, une surveillance étroite des portes de la ville qui devront être fermées le soir entre 7 et 8 heures jusqu'au matin entre 5 et 6 heures. Les clés sont confiées, pour la porte de l'Ecureuil à Pierre Jacolet, pour la porte des Religieuses à Vuillerme Grisset, et pour les portes des palissades de la Grande et de la Petite Rive à Perrod Glannaz et à Nicod Caffod⁵.

Enfin, dernière ordonnance: le curé doit faire faire immédiatement six coulevrines de 30 livres chacune, à ses frais⁶.

¹ Porte située sur la route du port actuel, un peu plus bas que l'Hôtel du Port. On l'appelait aussi la porte de la Grande Rive.

² M.C. 1, fol. 62.

³ M.C. 1, fol. 63 v^o.

⁴ DE VEVEY, *Droit d'Estavayer*, p. 95, n^o 56. Le M.C. n'en parle pas.

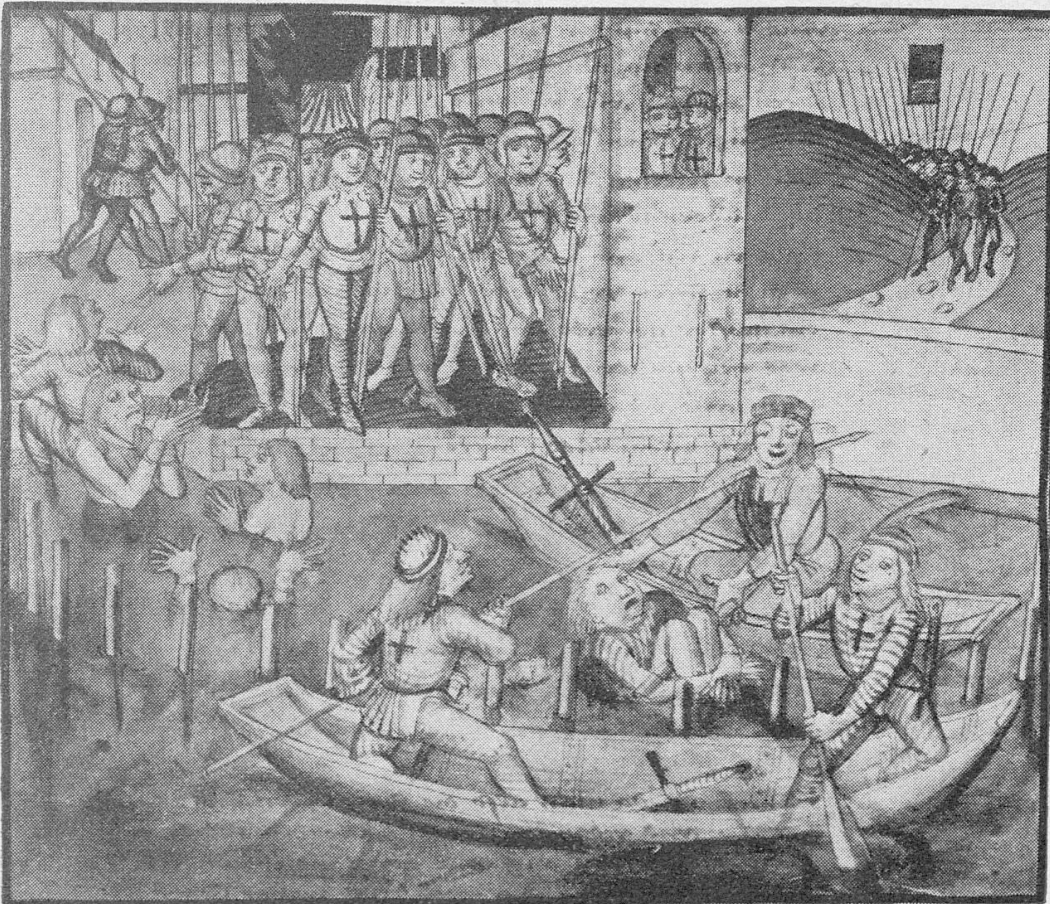
⁵ M.C. 1, fol. 64.

⁶ M.C. 1, fol. 64.

Ici s'arrêtent les indications de notre Manual: le fol. 64 v^o est blanc, et au fol. 65 commence le protocole du 17 avril 1476.

* * *

Ainsi, nous n'avons plus aucun document du 12 mars 1475 au 17 avril 1476: force nous est de consulter les chroniques contem-



Arrivée des Soleurois. Le bourreau de Berne noie des prisonniers dans le port et est tué d'un coup de lance.

(Chronique de Schilling, Berne, fol. 249.)

poraines. Leurs récits sont certainement moins arides que l'énumération des faits que nous venons de relater, mais aussi moins sûrs.

Toutefois, il faut aussi relever que les chroniques ont été écrites par des témoins oculaires, ou rapportent les faits d'après les dires de personnes qui les ont vécus: on peut donc s'y fier dans une large mesure.

Petermann Etterlin ¹ et Diebold Schilling ² de Lucerne mentionnent seulement la prise d'Estavayer, mais avec des allusions qui démontrent qu'à l'époque la barbarie des conquérants était connue ! ³ Gérold Edlibach ⁴ ne fait que relater la prise d'Estavayer, en disant qu'on y tua 1000 hommes ⁵.

Trois chroniques seulement donnent un récit circonstancié des événements qui nous occupent : les *Entreprises du duc de Bourgogne contre les Suisses* ⁶, d'un auteur inconnu, la *Berner-Chronik* de Diebold Schilling de Berne ⁷ et la *Freiburger Chronik* de Peter von Molsheim ⁸.

¹ Capitaine lucernois pendant la guerre de Bourgogne, juge au Tribunal de Lucerne 1478-1483, greffier 1495-1509. Il publia en 1509 une chronique avec le titre *Kronica von der loblichen Eidgnoschaft*. Ed. Bâle 1752.

² Né vers 1460 † 1520 (fils de Johann qui combattit à Morat et fut secrétaire de la diète de Stans en 1481, neveu du chroniqueur Diebold Schilling de Berne), mercenaire à Nancy 1477, notaire 1479, chapelain 1483, notaire apostolique et impérial 1492, etc. Il écrivit de 1502 à 1509 une *Schweizer Chronik*, publiée à Genève en 1932 avec le titre *Luzerner Bilderchronik*.

³ Etterlin, p. 200. Schilling de Lucerne, fol. 92 v^o, éd. p. 74.

⁴ Né en 1454 † 1530. Conseiller de Zurich dès 1488, bailli de Bülach 1488, de Grüningen 1494, de Greifensee 1504, recteur de l'Hôpital 1504-1527. Il rédigea une *Chronik* publiée dans les *Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zurich*, vol. IV (1846).

⁵ Edlibach, p. 309, éd. p. 147.

⁶ Cette chronique qu'on considère comme authentique, a été attribuée, sans preuve, à un David Baillod. Elle a été publiée à Neuchâtel en 1884. Une nouvelle édition est en préparation. La partie du récit se rapportant au siège et à la prise d'Estavayer a été publiée dans *N.E.F.* 1869, p. 80 à 85, d'après un manuscrit dont nous ignorons malheureusement le lieu de dépôt et qui nous paraît meilleur que celui qui a servi à la publication de Neuchâtel; nos références renvoient cependant à cette dernière édition.

⁷ Chancelier de Lucerne 1456, vint à Berne en 1460 et y tint le manual du Conseil, dès 1465, CC 1468, trésorier 1473, greffier du Tribunal 1481 † 1485. Il écrivit sa chronique de 1474 à 1478 et la remit au gouvernement en 1483 (Edition de Gustav Tobler, Berne 1897-1901, et édition fac-simile 1942). Schilling recopia encore la chronique de Jüstinger et sa propre chronique officielle pour Rodolphe d'Embach, de 1483 à 1485 (*Spiezer Bilder-Chronik*, éd. 1939). Nous citons Schilling d'après l'édition de G. Tobler.

⁸ Cette chronique est fortement apparentée à celle de Schilling de Berne. Peter von Molsheim est cité de 1455 à 1490. Prieur de la Commanderie de

Enfin, des précisions nous seront données par la *Chronik* de Hans Fries¹ et les publications de documents d'Albert Büchi².

Quelques renseignements précis nous sont fournis par la chronique du Monastère de Saint-Dominique à Estavayer³. Cette chronique est moderne (1845), mais elle reproduit textuellement des documents plus anciens, aujourd'hui introuvables. Les détails ainsi donnés ne contredisent en rien les chroniques anciennes et corroborent la tradition orale qui s'est maintenue à Estavayer.

* * *

Nous avons vu que Berne déclara la guerre au comte de Romont le 14 octobre 1475. La veille déjà Fribourg avait décidé d'entrer en campagne avec sa bannière aux côtés de Berne⁴. Le capitaine fut désigné en la personne de Rodolphe de Vuippens, chevalier; ses conseillers étaient Jacob Velga, Willi Tochtermann, Hensli Foguilli, Jehan Gaudiun, Uolman Garmenswil, Jehan Guglemborg. Le banneret était Hansi Techtermann, mais à la condition que la bannière fut portée par Jehan Guglemborg jusqu'au retour de Techtermann, qui avait été envoyé la veille à la tête de 80 hommes renforcer la garnison d'Orbe⁵.

St. Jean de Münchenbuchsee 1455, chapelain et économe de la Commanderie de Fribourg dès 1474, curé de Wohlen 1483. De 1474 à 1488, il est cité comme membre de la corporation du « Distelzwang », à Berne, à laquelle appartenait également Diebold Schilling. Sa chronique fut publiée par Albert Büchi en 1914.

¹ Né vers 1460 † 1518. Il revêtit des charges importantes à Fribourg et participa aux expéditions de Bellinzzone, de Saluces et de Souabe; son père avait pris part aux guerres de Bourgogne. Sa chronique, écrite de 1482 à 1487 est d'une exactitude remarquable. Elle a été publiée par Albert Büchi en appendice de l'édition de la Berner-Chronik de Schilling (Ed. Tobler, II, p. 391 ss).

² Albert BÜCHI, *Freiburger Missiven zur Geschichte des Burgunderkrieges* (F.G.B. XIII, p. 1 ss.) et *Freiburger Akten zur Geschichte der Burgunderkriege* (F.G.B. XVI, p. 1 ss.).

³ *Notes chronologiques du Monastère des Dames religieuses d'Estavayer*. Tome 2. Manuscrit aux Arch. du Couvent, à Estavayer.

⁴ A.E.F., Manual V, fol. 143-144 v^o. F.G.B., XVI, p. 19-20. Fries, p. 398 et note 2.

⁵ A.E.F., Manual V, fol. 142 v^o. F.G.B., XVI, p. 19. Fries, loc. cit.

Le 13 octobre également, soit la veille de la déclaration de guerre, Berne avait demandé à l'évêque de Sion de se tenir prêt ¹ et le 14 octobre Berne demandait l'aide de Rodolphe de Hochberg, comte de Neuchâtel ! ²

Les Bernois arrivèrent à Morat le même jour, 14 octobre, *an der Nacht*, où ils trouvèrent les Fribourgeois avec leur bannière et toutes leurs forces, campant à Montilier ³. Morat se rendit le lendemain matin de bonne heure, qui était un dimanche, et le jour-même, toute la troupe se dirigea sur Payerne, en traversant Avenches: Avenches et Payerne se soumirent également le 15 octobre. On y resta le dimanche et le lundi, à boire et à manger; chacun paya, et il n'y eut aucun pillage ⁴. Pendant ce temps, on conquiert Montagny, Cudrefin et un autre château ⁵.

C'est alors qu'on se tourna vers Estavayer: Schilling n'indique pas exactement le jour, mais, d'après le contexte, ce dut être le mardi 17 octobre, date qui est donnée du reste par Fries.

Comme nous l'avons vu, des travaux de défense avaient été entrepris par Estavayer. Les capitaines bernois et fribourgeois se rendaient compte qu'ils auraient affaire à forte partie. Tant Schilling que Molsheim insistent sur les difficultés qu'on allait rencontrer: fortifications solides et présence de troupes importantes.

Il est difficile de calculer le nombre d'hommes qui défendaient la ville. D'après le rôle du Conseil, cette troupe comprenait environ 300 Staviacois. Les *Entreprises* ⁶ disent que le comte de Romont avait envoyé 300 hommes avec la bannière de Nyon, de l'artillerie et des munitions. Selon la Chronique du Monastère, la garnison

¹ Schilling, p. 290, note 3.

² Schilling, p. 289, n° 207.

³ Schilling, p. 290, n° 208. Fries, p. 398.

⁴ Schilling, p. 292, n° 209. Fries, p. 398. Fribourg avait recommandé à ses officiers de ne commettre aucune exaction à Payerne. Arch. d'Etat, Missivenbuch II, 34 et 35.

⁵ Schilling, p. 292, n° 210. D'après Fries, cette incursion depuis Payerne eut lieu le lundi, 16 octobre.

Selon les *Entreprises*, ces conquêtes eurent lieu dans l'ordre suivant: Morat, Cudrefin, Avenches, Payerne (p. 242-243).

⁶ p. 246.

était forte de 2200 hommes, dont 700 de Cudrefin et de Nyon; d'après Schilling, la garnison était de 1300 hommes.

Claude, coseigneur d'Estavayer (de la branche aînée), était le capitaine de la place. A l'approche de l'ennemi, il dépêcha une lettre à son suzerain, le comte de Romont, le dimanche 15 octobre, lettre émouvante s'il en fut: elle ne parvint pas à son destinataire, et fut trouvée sur un mort¹. Il y informe en hâte Jacques de Savoie de l'arrivée des Fribourgeois sous le commandement de Rodolphe de Vuippens, «et les pensons bien festier comme le cas requier et comme en aves certification»; il demande enfin au comte de Romont de lui donner les biens que le capitaine fribourgeois possède à Estavayer et à l'entour, afin de pouvoir mieux le servir².

Claude d'Estavayer, bannière en mains, parcourut la ville, ordonnant à chacun, sous peine de pendaison, de ne pas se rendre, ni demander merci³!

Les Bernois et les Fribourgeois, s'approchant de la ville, voulurent d'abord parlementer, pensant obtenir la reddition sans effusion de sang. Ces ouvertures furent nettement repoussées.

Les Confédérés étaient arrivés de Payerne et s'étaient arrêtés au-dessus de la ville, vraisemblablement au lieu-dit «la Croix de Pierre». De là, ils auraient dû normalement attaquer le rempart est, attaque malaisée en raison de la configuration du sol. Des escarmouches éclatèrent pendant deux heures. Dans le tumulte, une partie de la troupe crut que l'assaut avait commencé et s'élança au bas de la longue pente qui aboutit au lac, et arriva à la porte du Trépont⁴. La porte était si forte qu'on ne put l'enfoncer, et lorsqu'arriva le gros de la troupe avec les capitaines et les bannières, on se hissa sur les remparts au moyen de cordes qu'avaient lancées

¹ Cette lettre, qui n'est plus conservée qu'en copie, est publiée par Büchi dans F.G.B. XIII, p. 64. Elle porte la mention «Copia cujusdam littere invente penes occisos apud Staviacum».

² Ces biens étaient parvenus dans la famille de Vuippens par Marguerite d'Estavayer, grand-mère paternelle du capitaine fribourgeois (Arch. Estavayer, par. XIV n° 509).

³ Schilling, p. 293.

⁴ Et non la porte du Camus (Grangier, p. 245, en note), côté de la ville défendu par le château de Chenaux.

Das man das schön Gschick
 verbrannt und diarmen hit so
 sich verbergen hatten und noch
 in laßem waren mit denem von
 Bern und freiburg stuwernit!



Les bourgeois d'Estavayer prêtent serment de fidélité à Berne et à Fribourg.
 (Chronique de Schodoler, Aarau.)

les premiers arrivés ¹. D'après une autre version donnée par les *Entreprises* ² et la *Chronique du Monastère* ³, les premiers assaillants grimpèrent par des cordes qu'avaient laissé pendre des gens de Cudrefin et de Nyon qui s'étaient enfuis par le lac.

C'est cette dernière version qui nous paraît exacte. En effet, c'est elle qui est relatée par le seul récit staviacois, demeuré ignoré jusqu'à sa publication en 1854, et c'est la tradition orale d'Estavayer. Ces cordes auraient été pendues au rempart, vers le lac du côté du vent, à la tour « Chefaz à l'Encura », qu'on appelle actuellement la « tour de la Trahison ». Enfin, c'est là un endroit vraiment faible de l'enceinte, deux ou trois hommes au maximum pouvant trouver place dans cette tourelle.

Ainsi, la ville fut prise d'assaut, et on y massacra tout ce que l'on put rencontrer d'hommes, bourgeois et étrangers.

Claude d'Estavayer se retira au château de Chenaux avec ce qui lui restait de garnison: le château fut également pris d'assaut et sa garnison massacrée; Claude d'Estavayer perdit la vie dans la mêlée.

La prise de la ville fut, comme cela était alors fréquent, suivie du pillage. Pour ce fait nous n'avons guère de données précises en dehors de ce que racontent les chroniqueurs.

D'après Schilling ⁴ et Molsheim ⁵, on trouva dans la ville un énorme butin en or, argent, mobilier, vin, blé, viande et autres choses; chacun put boire et manger. On songea d'abord à faire une seule masse de ce butin, mais cette idée se heurta à l'opposition des soldats qui voulaient garder, chacun pour soi, ce qu'ils avaient pris. Le pillage fut essentiellement le fait des Neuchâtelois — qui avaient dû arriver au moment de la prise de la ville — et des Fribourgeois. Les Neuchâtelois causèrent le plus grand dommage,

¹ Schilling, p. 294. Molsheim, p. 93.

² *Entreprises*, p. 248.

³ *Notes chronologiques*, t. 2, p. 52. Ce texte est partiellement publié par HAUSER dans le *Mémorial de Fribourg*, I, p. 399 et par DAUBIGNEY, *Le monastère d'Estavayer* (Estavayer 1913), p. 80.

⁴ Schilling, p. 295 et 296.

⁵ Molsheim, p. 94.

emportant tout ce qu'ils purent, de jour et de nuit, par terre et par eau, si bien que Berne protesta auprès du marquis de Hochberg, le 17 novembre 1475¹. Quant aux Fribourgeois, ils utilisèrent plus de 100 chars qui ne faisaient rien d'autre que d'amener le butin dans leur ville. Ils agissaient ainsi, d'après Schilling, qui a soin de préciser « als man sagt », parce qu'il y avait une grande industrie du drap à Estavayer qu'ils auraient voulu transplanter dans leur ville, afin que cette industrie devienne et reste entièrement la leur².

Les scènes du massacre furent des plus violentes, « tellement qu'il ne demeura en la dite ville des dits Bourguignons qu'environ 10 à 12, que tout ne fust hasché et chapelé et mis à mort comme dit est, dont fust grand dommaige »³. D'après Edlibach⁴ et Schilling de Berne⁵, il y eut un millier de tués ; d'après Molsheim⁶ et la Chronique du Monastère⁷, il y en eut 1300. Etterlin⁸ et Schilling de Lucerne⁹ ne donnent pas de chiffres, mais laissent entendre que des événements anormaux se sont passés et qu'ils ne veulent pas les relater. Par contre Schilling de Berne, les *Entreprises*, Molsheim et la Chronique du Monastère donnent des récits circonstanciés qui ne varient que dans leurs détails. Les scènes les plus violentes furent les suivantes, qu'il est naturellement impossible de contrôler.

Les Confédérés avaient fait prisonniers quelques mercenaires étrangers. Ils les lièrent par des cordes et le bourreau de Berne reçut l'ordre de les noyer dans le lac. Mais, l'exécuteur des hautes œuvres, seul pour son travail, ne sut s'y prendre : quelques-uns

¹ Schilling, p. 296, note 1.

² Pour ce récit du pillage, nous avons reproduit presque textuellement la chronique de Schilling.

³ *Entreprises*, p. 250.

⁴ Edlibach, p. 309 de la Chronique, p. 147 de l'édition.

⁵ Schilling, p. 295.

⁶ Molsheim, p. 94.

⁷ Chr. du Monastère, p. 52.

⁸ Etterlin, p. 200.

⁹ Schilling de Lucerne, fol. 92 v^o de la chronique, p. 74 de l'édition : Doch brachend die von Bern euff, dann ander, zugend gan Stäfis und gewunend dz selb, wie oder in welhe wäg, lan ich in sinem wäsen bliben.

seulement se noyèrent, les autres eurent la vie sauve, et le bourreau fut poignardé et jeté au lac ¹. D'après les *Entreprises*, ce fut grâce à l'intercession de Notre Dame de Lausanne que les liens se dénouèrent et que bon nombre de jeunes gens furent ainsi épargnés ².

Le bourreau de Berne avait mérité son sort, dit Schilling, car, pendant la prise de la ville, il pénétrait dans les maisons, achevait les blessés et leur coupait la tête ³.

Quelques membres du Clergé, des conseillers et des bourgeois infirmes se réfugièrent à la petite sacristie du Monastère de Saint-Dominique et y demeurèrent deux jours et deux nuits, nourris par les religieuses ⁴. Des femmes et des enfants, dont les époux et les pères avaient été massacrés, se sauvèrent à l'église, où ils avaient apporté les corps de leurs parents et amis tués: on entendait des plaintes et des cris terribles, et bien des Bernois, pris de pitié, leur donnèrent de l'argent et d'autres choses ⁵.

Avant de partir, on décida de brûler le château, ce qui fut fait, et d'abattre les tours et les remparts pour faire de cette belle ville un village ⁶. Enfin, on fit prêter serment de fidélité aux survivants: il y en eut une vingtaine d'après Schilling de Berne et Molsheim, et 10 à 12 d'après les *Entreprises* ⁷.

Les Soleurois étaient arrivés après la prise de la ville, le 18 octobre ⁸, et n'eurent que peu de butin, la ville étant déjà dévastée: ils se contentèrent de piller la campagne. Et le 20 octobre,

¹ Schilling, p. 297. Molsheim, p. 95. Cette scène sauvage est illustrée par Schilling au fol. 407 du manuscrit de Zurich et au fol. 249 de celui de Berne.

² *Entreprises*, p. 249. D'après ce texte, le bourreau fut tué d'un coup de lance, comme du reste les vignettes des deux manuscrits de Schilling représentent la scène.

³ Schilling, p. 298.

⁴ Chronique de Monastère, p. 52 ss.

⁵ Schilling, p. 297.

⁶ Schilling, p. 298; Molsheim, p. 95; *Entreprises*, p. 252-253. La ville ne fut pas démantelée.

⁷ Schilling, p. 298; Molsheim, p. 95; *Entreprises*, p. 250. Cette cérémonie de la prestation du serment a dû se passer hors de la ville, si l'on en croit la vignette de la chronique de Schodoler.

⁸ Schilling, p. 296. *Entreprises*, p. 250.

Bernois, Fribourgeois et Soleurois se retiraient, continuant leur route sur Yverdon ¹...

* * *

Nous possédons assez peu de précisions sur ce qu'il advint de la ville immédiatement après sa conquête.



Les Bernois, Fribourgeois et Soleurois se retirent d'Estavayer.
(Chronique de Schilling, Berne, fol. 251 b.)

Rodolphe de Vuippens présenta son rapport au Conseil de Fribourg le 10 novembre 1475: *Item Steffielz wart mit Sturm gewonnen, wann si sich nit wollen ufgeben* ².

¹ Schilling, p. 298.

² A.E.F., Rathsmanual V, fol. 152 v^o.

Les Confédérés avaient décidé de raser les tours et les remparts et de transformer ainsi la ville en village: on se contenta de laisser les portes ouvertes, ce qui était un grave danger en ces temps de guerre et de troubles où les bandes d'indisciplinés devaient être assez nombreuses.

Le 15 décembre, le Conseil de Fribourg fit écrire à Berne qu'Estavayer demandait à pouvoir fermer ses portes *quia nachtz inen vil schadens geschicht*¹.

L'idée n'était cependant pas abandonnée, car le Conseil de Fribourg ordonna, le 8 juillet 1476, de ne pas brûler les villes de Romont, Moudon, Rue et Estavayer, mais d'en faire des villages, et l'on écrivit à Estavayer *daz si ir muren selber abbrechen oder wir schickent si ze brennen*². Cette menace ne fut pas exécutée pour Estavayer qui conserva ses fortifications.

Mais, à Estavayer, la vie reprenait son cours normal, et rien dans le Manual ne nous révèle le désastre qui vient d'être vécu. Dès le 17 avril 1476, nous voyons le Conseil reprendre ses occupations de temps de paix et édicter des ordonnances sur le commerce du blé, les charrois, la garde des porcs, les enchères de la boucherie, l'affermage de la dîme, le commerce du bétail, etc.³.

L'agitation devait cependant être assez forte, car le 15 novembre 1476, le Conseil de Fribourg ordonne à Payerne et à Estavayer d'arrêter et de conduire à Fribourg tout homme qui commettrait des rapines au détriment des *Eidgnossen*⁴.

Le pillage avait tellement épuisé la ville qu'elle ne put payer les intérêts d'une somme assez considérable qu'elle devait au chapitre de Lausanne. Le 6 janvier 1477, on décida en Conseil d'envoyer à Lausanne Henri d'Estavayer et Humbert de Pontehrose pour supplier le chapitre de faire grâce du cens de 39 livres qui venait d'être échu⁵.

¹ A.E.F., Rathsmanual V, fol. 164 v^o.

² A.E.F., Rathsmanual V, fol. 189.

³ M.C., 1, fol. 65bis - 67bis.

⁴ A.E.F., Manual V, fol. 199 v^o.

⁵ D'après GRANGIER, *Annales*, p. 245, n^o 340. Il est probable que Grangier aura puisé ce renseignement dans les C.G. qui sont perdus pour 1476 et 1477. Ce fait doit être reporté à 1477, et non à 1476, dom Grangier n'ayant pas corrigé le style.

Henri d'Estavayer¹, conseiller, était l'homme de confiance de Fribourg, qui le chargea, le 24 août 1476, de « mettre la main ez biens de Chenaux pour notre hospital et confrérie »². Le 31 décembre 1475, il avait été établi châtelain du château de Savoie par Berne et Fribourg³, mais il fut chargé d'opérer cette saisie parce que Nicod Adam, châtelain de Chenaux, devait demeurer à Fribourg⁴.

Au cours de l'année 1476, on s'employa à réparer les brèches des remparts et les portes de l'Ecureuil et du Trépont, ainsi que le nouveau boulevard, qui était demeuré inachevé⁵. Une réparation aussi hâtive surprend, si l'on tient compte de la volonté de Fribourg de faire démolir l'enceinte: nous ne pouvons vérifier ce fait, le compte de 1476 étant perdu.

Mais, l'occupation fribourgeoise ne devait pas durer longtemps. Le congrès de Fribourg se réunit le 25 juillet 1476, et ses travaux étaient terminés le 12 août déjà: la restitution du Pays de Vaud — donc d'Estavayer — fut décidée, moyennant paiement d'une somme de 50 000 florins par la Savoie aux Confédérés⁶; mais le Pays de Vaud devait faire retour au duc de Savoie, et non au comte de Romont. Les 50 000 florins furent payés en deux acomptes de 25 000 florins le 21 février 1478 et à Pâques 1479: alors seulement Estavayer redevint terre savoyarde, mais Fribourg conserva la coseigneurie de Chenaux, hypothéquée en faveur du Charitable grand Hôpital des bourgeois, et continua à y placer un châtelain. Cette situation dura jusqu'en 1536.

(A suivre.)

¹ Cité dès 1441, décédé en 1484, seigneur de Mollondin et de Sévaz, conseiller d'Estavayer dès 1460, il avait épousé Claudine, fille de Girard III de Vuippens, une cousine du capitaine fribourgeois Rodolphe III de Vuippens (Manuel gén. suisse II, p. 256-257; Mém. de Frib. II, p. 130, 161-162).

² A.E.F., Rathsmanual V, fol. 192.

³ GRANGIER, *Annales*, p. 245-246.

⁴ Nicod Adam avait été nommé châtelain de Chenaux le 28 novembre 1475 (A.E.F., Rathsmanual V, fol. 160).

⁵ GRANGIER, *Annales*, p. 246, n° 340.

⁶ CASTELLA, *Histoire du Canton de Fribourg*, p. 127 ss. BÜCHI, *Der Friedenskongress von Freiburg* dans F.G.B., 24 p. 24 ss.